

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 12212

Numéro SIREN : 844 935 841

Nom ou dénomination : A2 COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 43414

Désignation de l'entreprise : SAS A2 COACHING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 84 RUE FERRONET		92200 NEUILLY SUR SEINE					
Durée de l'exercice précédent *		Néant ☐ *					
Numéro SIRET * 8 4 4 9 3 5 8 4 1 0 0 0 1 6							
		Exercice N, clos le, 31/12/2019					
		N-1					
		Net 3					
		Net 4					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	9 000	AC	1 095	7 905
		Frais de développement *	CK		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	48	1 453
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 247	AS	1 726	12 522
		Autres immobilisations corporelles	AT	32 876	AU	2 751	30 125
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BO		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	7 700	BI		7 700
TO TAL (II)		BJ	65 323	BK	5 619	59 704	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 135	BY		5 135
		Autres créances (3)	BZ	3 504	CA		3 504
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	14 305	CG		14 305	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 770	CI		7 770	
	TO TAL (III)	CJ	30 715	CK		30 715	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	96 038	1A	5 619	90 418	
Renvoi : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS A2 COACHING		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 398		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	9 398	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54 606		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 856		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 949		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 610		
	TOTAL (IV)	EC	81 021		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	90 418		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	81 021			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise : SAS A2 COACHING		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF	
		FG	47 886	FH	47 886
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	47 886	FK	47 886
	Production stockée *			FL	
	Production immobilisée *			FM	
	Subventions d'exploitation			FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FO	
	Autres produits (1) (11)			FP	
				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	47 886	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	35 111
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	487
	Salaires et traitements *			FY	3 600
	Charges sociales (10)			FZ	1 342
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA	5 619	
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)	GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	46 159
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			GG	1 727	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
	Différences positives de change	GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			
	Total des produits financiers (V)	GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR			
	Différences négatives de change	GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	1 727	

Désignation de l'entreprise SAS A2 COACHING										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	70		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	70		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(70)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	259		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	47 886		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	46 488		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 398		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9									A3			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A4			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										70			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A 2 COACHING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 euros

Siège social : 84 Rue Perronet
92200 Neuilly

Siret 844.935.841.00016

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT
DU 30 JUIN 2020
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'an Deux Mille Vingt,
Le 30 Juin à 18 heures

Antoine AMSELLEM, demeurant à Neuilly sur Seine, 84 Rue Perronet

Propriétaire de la totalité des 800 actions de 10 euros composant le capital social de la Société
A 2 COACHING,

Associé unique et Président de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, Antoine AMSELLEM, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ,
- la rémunération de la Présidence ;



PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice de 1.398 euros**, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

ORIGINE

– **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1.398 euros.**

AFFECTATION

Dotation à « Réserve Légale » : 800 euros

Dotation à autres réserves : 598 euros

Après affectation du résultat de l'exercice, le compte « **Autres Réserves** » s'élève à 598 euros, s'agissant du premier exercice social.

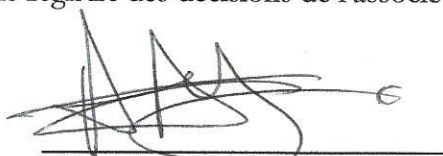
TROISIEME DECISION

L'associé unique et Président de la société déclare que sa rémunération brute allouée au cours de l'exercice 2019, s'est élevée à 3.600 euros, cet exercice ayant pris en charge les cotisations sociales y afférentes pour un montant de 1.342 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



Antoine AMSELLEM

